Modalités de réservation d'une salle municipale à L'Isle-Adam

Après avoir vérifié au 01 34 69 21 38 la disponibilité de la salle, faire une demande par écrit (courrier ou mail) à l'attention de Monsieur le Maire, et adressée à la Maison de L'Isle-Adam, Parc Manchez ou courriel : <u>info@calva.asso.fr</u>.

Suite à accord de la Mairie, nous adressons un contrat sous 15 jours à retourner signé, accompagné d'un acompte, d'une attestation d'assurance responsabilité civile (à demander à votre assureur habitation) et un chèque de caution de 765€.

Documents à fournir pour une demande de salle :

- Un courrier avec:
 - o Vos coordonnées adresse et téléphone
 - Date de la manifestation et horaires d'utilisation début et fin
 - Type de manifestation et nombre approximatif de personnes prévues
- Une photocopie de votre pièce d'identité à l'adresse actuelle ou à défaut joindre un justificatif de domicile (possibilité de les faire sur place à 5cts).